

CAHIER DES CHARGES

Gestion administrative :

La programmation :

Le calendrier des certifications est renseigné sur le logiciel OPENPORTAL après validation du responsable pédagogique de l'Institut Régional de Formation du Football à l'issue du séminaire de fin de saison. Les certifications doivent être programmées en lien avec le nombre de formations proposées dans les départements. Les CFF dispensés sur le secteur seront associés à une certification différée de 2 mois au moins.

L'inscription :

L'inscription s'effectue en ligne sur la plateforme internet OPENPORTAL.

Documents administratif :

Après la validation de son inscription, le stagiaire doit transmettre le jour de la certification son rapport de stage. Les candidats peuvent retrouver un modèle de rapport, téléchargeable sur le site de la ligue et sur le livret du stagiaire proposé en téléchargement sur la convocation.

Il est fortement conseillé d'utiliser le modèle de séance type fourni par les formateurs. Les candidats ne doivent pas simplement faire des photocopies du livret.

La convocation est adressée aux candidats, **au plus tard 7 jours avant celle-ci**, précisant :

- le thème du procédé d'entraînement à présenter. Celui-ci correspond à une règle d'action (ex : «Agrandir l'espace de jeu» ou «Réaction à la perte - Empêcher l'adversaire de s'organiser», ...), tirée d'une des 4 phases de jeu : CONSERVER-PROGRESSER, DÉSÉQUILIBRER-FINIR, S'OPPOSER A LA PROGRESSION, S'OPPOSER POUR PROTÉGER SON BUT,
- Les référentiels CFF1, CFF2 et CFF3,
- Le protocole de la certification,
- Le modèle de rapport de stage
- **certificat médical** : Le stagiaire devra présenter le jour de la certification un certificat de non-contre indication à la pratique du football (ou une photocopie de licence joueur).

En cas de blessure :

- Avant la convocation : prévenir dès réception de celle-ci, présenter un certificat médical le jour de la certification et possibilité d'être accompagné d'un joueur valide. Pour ce faire, il faut adresser un courrier officiel avec l'accord du Président du club.
- Après la convocation : idem ci-dessus mais prévenir immédiatement la ligue.

Communication :

La liste définitive des candidats est transmise au district pour une diffusion sur le site officiel de celui-ci, **7 jours avant la certification**.

Organisation générale :

- L'effectif d'une certification est compris **entre 6 et 36 stagiaires**. Une liste complémentaire de 5 stagiaires sera avancée pour pallier d'éventuelles défections.

Déroulement d'une certification :

1. Passage pédagogique : Le candidat présentera une séquence d'entraînement liée à la catégorie concernée de 15' (un procédé issu d'une séance préparée complètement), suivie d'un entretien de 15' avec le jury),
2. Epreuve orale : Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique. L'épreuve comporte un entretien oral de 30 minutes maximum (15' maxi de présentation par le candidat suivies d'un entretien de 15' maximum avec le jury).

Les membres du jury

Les examinateurs sont inscrits sur la liste des certificateurs agréés et validée à chaque début de saison par le responsable pédagogique de l'IR2F. En fonction de leur profil ou statut, ils pourront bénéficier d'un défraiement, d'une indemnisation ou d'une rémunération.

Les membres du jury reçoivent une convocation **7 jours avant la certification** précisant :

- les consignes de notre certification,
- la répartition des jurys et des candidats,
- la fiche de compétences pédagogiques (terrain),
- la fiche compétence du rapport de stage,
- la fiche de frais

Un dossier comportant les documents imprimés nécessaires au bon déroulement de l'épreuve est transmis le jour de la certification. Les jurys travaillent en binôme pour les passages pédagogiques et l'entretien sur le rapport de stage.

Les membres du jury sont proposés par le CTD ou CTS du secteur.

Annulation de la certification :

Si l'effectif est inférieur à 6 participants, 7 jours avant la formation, celle-ci est annulée.

Un mail est adressé à J-7 aux candidats, aux districts et aux certificateurs, signalant l'annulation ou le rapport de cette certification.

Gestion financière :

Le paiement :

Il existe plusieurs modes de paiement, à savoir, par chèque ou par prélèvement sur le compte club. Pour le prélèvement, le club doit envoyer un mail officiel confirmant la prise en charge de la formation suivie par l'éducateur.

Le stagiaire adresse son règlement à la ligue, au plus tard, 15 jours avant la certification.

Une liste complémentaire sera mise en place. Les candidats, n'ayant pas adressé leur paiement **15 jours avant la formation**, seront avertis d'une éventuelle désinscription si le paiement n'est pas réceptionné dans les **3 jours**. A l'issue de ce délai, le référent administratif convoquera les éducateurs présents sur la liste complémentaire.

La facturation :

Le stagiaire sera susceptible de recevoir un devis à la validation de son inscription (sur demande). Il obtiendra également une facture de la certification à l'issue de celle-ci.

Absences :

Toute absence doit être justifiée. Les absences non-justifiées seront facturées.

- Si l'absence est d'ordre médical, un justificatif de soins ou de consultation doit être envoyé au CIF. Celui-ci doit être prévenu le jour même et les justificatifs fournis dans les 48 heures.
- Si l'absence est professionnelle ou familiale (mariage, naissance, décès), le stagiaire devra fournir une attestation (employeur ou faire-part) afin de justifier son absence.

Dans tous les cas de figure, les frais d'inscription seront encaissés.

Gestion pédagogique :

- **Oral** : une liste de questions types sera fourni aux membres du jury afin d'orienter les échanges sur l'essentiel.
- Les candidats doivent utiliser le nombre de joueurs indiqué sur la convocation.
- **Groupes d'entraînement** : Il est possible, voir indispensable de faire appel à des cobayes extérieurs. Dans ce cas, il est nécessaire d'obtenir **une autorisation de la part du club** mettant ses joueurs à disposition. Le service administratif de l'IR2F transmettra cette demande au club.

| | Épreuve pédagogique C.F.F.1-2 et 3 | Rapport de Stage en Situation Pédagogique C.F.F.1-2 et 3 | C.F.F.4 |
|--------------|--|---|--|
| Lieu | En centre, en club ou en structure fédérale agréée* | En centre, en club ou en structure fédérale agréée* | En centre, en club ou en structure fédérale agréée* |
| Évaluateurs | Le jury est systématiquement composé de deux évaluateurs (certificateur agréé et toute autre personne habilitée par l'IR2F) | | |
| Organisation | Le candidat présentera une séquence d'entraînement liée à la catégorie concernée de 15' (un procédé issu d'une séance préparée complètement), suivie d'un entretien de 15' avec le jury. Le candidat recevra son thème** de séance 15 jours au moins avant la date de certification. | Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique. L'épreuve comporte un entretien oral de 30 minutes maximum (15' maxi de présentation par le candidat suivies d'un entretien de 15' maximum avec le jury) | Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec une action qu'il aura <u>préparée</u> (à partir d'un diagnostic), <u>conduite</u> et <u>évaluée</u> dans le cadre du projet du club ou de la structure d'accueil. L'épreuve comporte un entretien oral de 40' maximum (20' maximum de présentation par le candidat suivies d'un entretien de 20' maximum avec le jury) |
| Durée | C.F.F.1 = 30 minutes C.F.F.2 = 30 minutes C.F.F.3 = 30 minutes | C.F.F.1 = 30 minutes C.F.F.2 = 30 minutes C.F.F.3 = 30 minutes | C.F.F.4 = 40 minutes |

* On entend par STRUCTURE FÉDÉRALE AGRÉÉE les Sections Sportives Scolaires et les Pôles Espoirs.

** Thème : Il correspond à une règle d'action (ex : «Agrandir l'espace de jeu» ou «Réaction à la perte - Empêcher l'adversaire de s'organiser», ...), tirée d'une des 4 phases de jeu : CONSERVER-PROGRESSER, DÉSEQUILIBRER-FINIR, S'OPPOSER A LA PROGRESSION, S'OPPOSER POUR PROTÉGER SON BUT.

Préconisations :

C.F.F.1 - C.F.F.2 - C.F.F.3 (dans le cas d'une certification collective) :

- le candidat tire au sort le jour de la certification le procédé d'entraînement (exercice, situation, jeu) qu'il devra présenter.
- le candidat tire au sort le jour de la certification son ordre de passage pour l'épreuve pédagogique (Séquence d'entraînement) et orale (Rapport de stage en situation).

C.F.F.4 : Il est fortement recommandé que le candidat joigne au Guide projet des annexes liées à l'action conduite (ex : photos, articles de journaux, ...)